Société Anonyme au capital de 2 542 427 868 euros
Siège Social : 67 rue Jules Ferry – 92250 La Garenne-Colombes
542 107 651 R.C.S. Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 AVRIL 2026

.....

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

.....

- Renouvellement du mandat de la société Deloitte & Associés en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en charge de la certification des comptes (9e résolution)
- Nomination de la société KPMG S.A. en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en charge de la certification des comptes (10e résolution)
- Renouvellement du mandat de la société Deloitte & Associés en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité (11e résolution)
- Nomination de la société KPMG S.A. en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité (12e résolution)

.....

- Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et pour les formalités (31e résolution)

.....

NEUVIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat de la société Deloitte & Associés en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en charge de la certification des comptes

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire en charge de la certification des comptes, de la société Deloitte & Associés arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler son mandat pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2032, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

La société Deloitte & Associés a fait savoir à l'avance qu'elle accepterait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution est adoptée à 98,48 % des voix présentes et représentées.

2 656 624 443 Voix pour	*41 127 624 Voix contre*	*399 155 Abstentions*

DIXIÈME RÉSOLUTION

Nomination de la société KPMG S.A. en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en charge de la certification des comptes

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer la société KPMG S.A. en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en charge de la certification des comptes, en remplacement de la société Ernst & Young et Autres, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2032, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

La société KPMG S.A. a fait savoir à l'avance qu'elle accepterait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution est adoptée à 99,96 % des voix présentes et représentées.

2 696 560 893 Voix pour	*1 176 702 Voix contre*	*413 627 Abstentions*

ONZIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat de la société Deloitte & Associés en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité, de la société Deloitte & Associés arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler son mandat pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2032, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

La société Deloitte & Associés a fait savoir à l'avance qu'elle accepterait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution est adoptée à 99,39 % des voix présentes et représentées.

2 681 291 644 Voix pour *16 451 287 Voix contre* *408 291 Abstentions*

DOUZIÈME RÉSOLUTION

Nomination de la société KPMG S.A. en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer la société KPMG S.A. en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité, en remplacement de la société Ernst & Young et Autres dont le mandat arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2032, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

La société KPMG S.A. a fait savoir à l'avance qu'elle accepterait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution est adoptée à 99,96 % des voix présentes et représentées.

2 696 641 621 Voix pour *1 078 920 Voix contre* *430 681 Abstentions*

.....

TRENTE-ET-UNIÈME RÉSOLUTION

Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et pour les formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à 99,99% des voix présentes et représentées.

2 697 536 344 Voix pour *101 316 Voix contre* *367 060 Abstentions*

.....

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL



Mathilde Brabant
Secrétaire du Conseil d'Administration